

SERVICE FINANCES  
EM/GLN

## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 DECEMBRE 2009 DELIBERATION

**OBJET : Personnel communal : modification du tableau des effectifs**

Rapporteur : Marie-Bernadette LE NEVÉ

Il est proposé au conseil municipal d'apporter les modifications suivantes au tableau des effectifs.

SUPPRESSION DE POSTES		CREATION DE POSTES	
<b><u>Filière ADMINISTRATIVE</u></b>			
6	Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	1	Adjoint administratif de 2ème classe T.N.C. 28/35
1	Rédacteur principal	6	Adjoint administratif de 1ère classe
		1	Adjoint administratif principal de 1ère classe
		1	Rédacteur chef
<b>7</b>		<b>9</b>	
<b><u>Filière CULTURELLE</u></b>			
1	Assistant spécialisé d'enseignement artistique T.N.C. (38,28%)		
1	Assistant spécialisé d'enseignement artistique T.N.C. (48,13%)		
<b>2</b>			
<b><u>Filière SPORTIVE</u></b>			
2	Educateur des APS de 2 <sup>ème</sup> classe	1	Educateur des APS hors classe
<b><u>Filière TECHNIQUE</u></b>			
1	Agent de maîtrise principal	3	Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe
1	Agent de maîtrise	1	Contrôleur territorial
2	Adjoint technique 2ème classe		
<b>4</b>		<b>4</b>	

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et après en avoir délibéré,

- APPROUVE cette proposition à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

L'adjointe déléguée aux ressources humaines  
Marie-Bernadette LE NEVE.